


# METROPOLIS

**59, STE-CATHERINE EST (514) 844-3500**  **MÉTRO  
ST-LAURENT**

WWW.METROPOLISMONTREAL.CA

## Devis technique

**Directeur technique**

Yves Savard

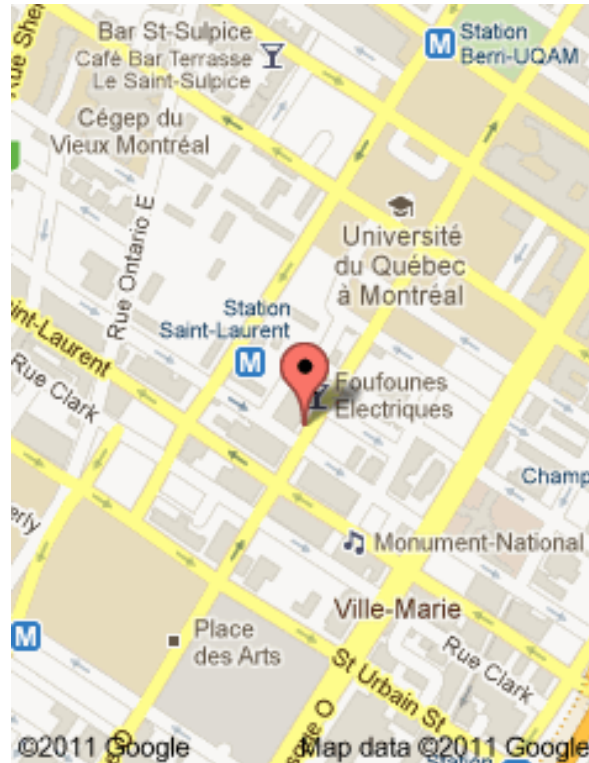
514 844-6683

[Yves.Savard@equipespectra.ca](mailto:Yves.Savard@equipespectra.ca)

## ADRESSE

**Entrée principale** : 59, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec)  
H2X 1K5

**Entrée des artistes** : 59, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec)  
H2X 1K5



## QUAI DE DÉCHARGEMENT

Situé à l'arrière-scène du côté jardin. Accès via la rue Boisbriand (une rue au nord de la rue Sainte-Catherine Est), accessible par la rue Saint-Dominique, direction sud.

<b>Distance de la scène</b>	12' 6" (3.84 m)
<b>Niveau par rapport à la rue</b>	4' (1.22 m)
<b>Hauteur</b>	12' (3.66 m)
<b>Largeur</b>	5' 8" (1.77 m)

## SALLE

### Capacité

Debout :	2 300 personnes
Assis :	1 050 personnes
Banquet :	400 personnes
Cocktail :	1 200 personnes
Cabaret :	1 100 personnes (places assises et debout)

### Panneau d'affichage

Hall d'entrée : 6' x 12" (1,82 m sur 0,34 m)

## SCÈNE

Plancher en bois recouvert de linoléum noir

### Ouverture du proscénium

Profondeur :	33' 2" (30' jusqu'au rideau de fond)
Largeur :	30' 10"
Coulisse :	18' de largeur x 24' de profondeur
Hauteur de la scène:	4'7" (calculé à partir du sol)

Note : Il est possible d'installer des praticables pour allonger la scène lors de la présentation de concerts, défilés de mode, etc.

**Cadre de scène :** (situé à 4' du devant de la scène)

Hauteur :	22' 8"
Largeur :	31' 10"

## HABILLAGE DE SCÈNE

### Rideaux

- 1 x rideau de fond noir, fermeture manuelle à l'allemande
- 1 x rideau de feu au cadre de scène
- 3 x sets de pendorions de chaque côté de la scène, amovibles sur rail

## CONSOLES ET PROJECTEURS

### Régie

La console de son est placée sur le plancher de danse et celle d'éclairage, derrière, sur le palier.

La régie est située à 60' du devant de la scène.

### **Distance vidéo**

Du pont FOH au pont de fond : 45'

Du pont FOH au derrière du grid : 39' 5"

Du devant du grid au pont de fond : 26' 8"

## **ALIMENTATION ÉLECTRIQUE**

### **Éclairage**

1 x 400A 3 phases cam-lock, coulisse jardin

1 x 100A 3 phases cam-lock, au sous-sol

### **Son**

1 x 300A 3 phases cam-lock, coulisse cour

1 x 125A 3 phases cam-lock, au centre de la scène, faisant partie du 300A de coulisse cour.

## **ACCROCHAGE**

### **Scène**

1 grid de 33' x 21' avec 8 pipes à tous les 23-24" environ (veuillez vous référer au plan)

1 pont 12" x 12 " x 32' (en fond de scène, pour bannière seulement)

### **Salle**

1 pont FOH 16" x 16" x 32' situé à 13' 8' du devant de la scène

1 pont salle 16" x 16" x 32' situé à 37' du devant de la scène

## **LOGES**

L'accès aux loges s'effectue de la scène, du côté cour ou du côté jardin.

**Grande salle** : 46' sur 17' (14,02 m sur 5,18 m)

**Loge 1** : 11' x 14' (3,35 m sur 4,27 m) avec lavabo

**Loge 2** : 11' x 14' (3,35 m sur 4,27 m) avec lavabo

**Loge 3** : 12' x 13' (3,66 m sur 3,96 m) avec lavabo.

**Plus** 1 bouilloire

1 fer à repasser

Laveuse et sècheuse

Réfrigérateur

\* Note : Deux douches et deux salles de toilette sont adjacentes à la grande salle. Toutes les loges sont attenantes à la grande salle.

## BRANCHEMENT

### Grid

- 20 socapex 1K
- 4 DMX (1 à chaque coin du grid)
- 1 circuit vidéo 15A (120V ou 208V), centre-avant

### Sol

- 6 socapex 1K, en fond de scène
- 4 socapex 1K au cadre de scène (2 de chaque côté)
- 4 DMX (2 en fond de scène, 2 au cadre de scène)
- 2 TL3 15A 208V, au cadre de scène

### Pont FOH

- 8 socapex 1K
- 2 DMX
- 1 circuit vidéo 15A (120V ou 208V)
- 1 BNC (relié à notre régie vidéo)

### Pont salle

- 4 socapex 1K
- 2 DMX
- lumières de salle

### Perche balcon

- 7 socapex 1K
- 2 DMX

+ Tout le filage nécessaire au bon fonctionnement de l'équipement.

## ÉCLAIRAGE

### Gréage Scène

Le gréage peut se faire soit à partir du plafond (66') \*, soit à partir du grid d'accrochage (4 moteurs 1T). Nous avons aussi 1 moteur 1T de chaque côté du grid (40' entre les deux), à 15' 6" du cadre de scène.

\* Note : Le gréage se faisant au plafond n'est pas possible partout, il est recommandé de vérifier auprès de notre gréeur.

### Gréage Salle

Des points d'accrochage sont disponibles à 4' 6" du devant de la scène (comprenant les points de rig pour le son), au pont FOH et au pont de salle. Une perche est aussi disponible au bas du balcon. Les ponts FOH et de salle sont sur 2 moteurs 1T chacun.

\* Note : Les charges maximales varient d'un endroit à un autre, il est recommandé de se renseigner auprès de notre gréeur.

### **Consoles**

- 1 ETC express 48/96
- 1 grandMA Ultralight
- 1 écran plat 15 po

### **Gradateurs**

- 96 gradateurs 2,4 K Strand
- 48 gradateurs 2k ETC
- 1 distribution 208V, 12 circuits

### **Projecteurs conventionnels**

- 12 barres à 6 PAR 64 *medium*, 1 000 W
- 12 barres à 6 PAR 64 *narrow*, 1 000 W
- 12 barres ACL, 1000 W
- 13 PAR 64, 1 000 W
- 2 découpes ETC 19 degrés, 575 W
- 10 découpes ETC 26 degrés, 575 W
- 8 découpes ETC 36 degrés, 575 W
- 5 découpes ETC 50 degrés, 575 W

### **Projecteurs motorisés**

- 8 Martin Mac 500

### **Projecteur de poursuite**

- 1 Aramis, HMI 2 500 W de Robert Juliat

## **SONORISATION**

### **Système de sonorisation**

- 18 DV DOSC
- Boîtes de son : 8 *sub bass* 218
- 10 LA 48 : amplificateurs L-Acoustics 2 voies 6 kW
- 1 DP 226 X, *Over* XTA 2 x 6 interface AES/EBU entrée
- 1 DP 224 X, *Over* XTA 2 x 4 interface AES/EBU entrée
- Console INNOVASON SY80
- 2 SPX 990
- 1 TCM1
- 1 TCD2
- 1 lecteur CD
- 4 MTD 108a : boîtes de son délai, 1 LA 15 : amplificateur 4 canaux 380 W par canal
- 2 MTD 112 *front fill*

## **Moniteurs\***

Console INNOVASON SY80  
4 MTD 115b (4 mix)  
*Side fill* (1 mix stéréo), 2 EAW 650 avec *sub* 2' x 15'  
2 SB 115, Caisson de basse 15'  
2 115 FM (1 mix)  
10 MTD 112B (6 mix)

\* Note : Moyennant des coûts additionnels de 300 \$ et de 100\$ pour les *side fill*

## **Chaque console offre**

48 micros *pre amp*  
16 *line input*  
24 *process output*  
16 *line output*  
1 FX module

## **Micros**

4 KM 184  
2 KM 185  
2 SM 81  
7 SM 58  
3 SM 57  
2 SM 91  
1 AKG C391  
6 Sennheiser E609  
5 Sennheiser MD421  
5 Sennheiser MD441  
2 EV 468  
8 DI Klark Technik Active  
6 DI Cable Factory Passive  
3 E602  
2 E901  
2 E902  
1 RE20  
4 E945  
8 E935  
6 E835  
5 E845  
7 E865  
4 E608  
4 E905  
10 E604  
6 E908  
6 E904  
2 EW300 sans fil

**Pieds de micro**

20 K&M grand noir

15 K&M petit

## ÉQUIPEMENT/ACCESSOIRES

**Accessoires**

1 générateur à brouillard MDG Atmosphère

1 machine à fumée MDG Max 5 000

1 opto-splitter Martin RS 485

1 opto-splitter Gray

4 bases de boom en X

lot de tuyaux de différentes longueurs pour boom

6 T-Bar 5'

lot de sacs de sable

12 passe-fil

**Praticables**

Nous disposons d'un stock de praticables à pattes rondes et à pattes carrées.

**Pattes rondes**

10 praticables de 4' x 8'

8 pattes rondes de 12''

8 pattes rondes de 18''

**Pattes carrées**

7 praticables de 4' x 8'

56 pattes de 12''

52 pattes de 18''

12 pattes de 24''

**Tourne-disques sans cartouche**

3 Technics SL1200

**Système d'interphone**

Contrôle principal sur scène : Clear-Com, 2 canaux indépendants avec casques (6)

\* Note: L'équipement listé ci-haut peut être sujet à changement sans préavis. Pour en vérifier la disponibilité, veuillez contacter notre directeur technique.

# SANTÉ ET SÉCURITÉ

## **Environnement sans fumée**

Conformément à la réglementation provinciale, veuillez noter qu'il est strictement interdit de fumer dans les endroits publics, incluant les bars et les salles de spectacles. À cet effet, voici un résumé de la Loi Québécoise :

### Article 43

L'administration de la salle de concerts peut se voir amender de 400\$ à 4000\$ pour une première offense, et de 1000\$ à 10000\$ pour une seconde offense si elle est jugée responsable de ne pas avoir fait respecter la loi.

## **Équipement de protection individuelle**

Conformément à la réglementation provinciale, veuillez noter que lors des montages et des démontages, toute personne qui travaille, ou supervise du travail sur la scène doit obligatoirement porter des chaussures à embout d'acier.

## **Effets de flammes, jeux de feu et effets pyrotechniques**

Le producteur d'un événement qui désire retenir les services d'un manipulateur de flammes (cracheur ou jongleur de feu) doit, au préalable, obtenir une autorisation écrite de la direction du Métropolis et un permis du Service des incendies de la ville de Montréal. Les effets de flamme ne sont pas définis comme explosif selon la Loi sur les explosifs.

Les détails complets concernant le type d'effets, la séquence d'utilisation et un plan de la scène seront exigés. Un essai test, avant la prestation, sera également exigé. De plus, le manipulateur d'effets doit détenir le niveau de certification requis conformément à la législation fédérale.

En l'absence d'un permis et d'une certification valide du service des incendies, la Direction devra empêcher la tenue d'effets.

Des frais peuvent être exigés pour le ménage, la remise en place de la salle ou pour tout dommages causés par une prestation.

## **Sources d'inflammation**

Il est interdit de produire des flammes nues, des étincelles ou de la chaleur à l'aide d'un dispositif. Les chandelles et les lampes à paraffine doivent faire l'objet d'une demande d'approbation auprès du Locataire. Elles devront être montées sur des supports incombustibles et être placées dans un récipient dépassant, au minimum, de 3,8 cm (1,5 po) la hauteur de la flamme.

## **Ignifugation**

Le Locataire doit ignifuger tous les éléments scénographiques utilisés dans les lieux loués afin de s'assurer que les matériaux passent le test de l'exposition à la flamme d'allumette de la norme NFPA-701, « Fire tests for Flame-Resistant

Textiles and Films ». La Direction se réserve le droit d'effectuer ce test en tout temps afin de s'assurer de l'efficacité de l'ignifugation.

**Accrochage (Rigging)**

Le Locateur doit approuver les accrochages de tous types : Artistiques, acrobatiques ou équipements. Dans certains cas un plan approuvé par un Ingénieur sera exigé.

**Accès à la scène et sécurité**

Pour des raisons de sécurité, l'accès à la scène n'est possible qu'en présence d'un ou plusieurs membres du personnel du Locateur.